L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 15 OCTOBRE 1869. — 43e année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS: VENDREDI MATIN, 15 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Louis Stern & Bros, à leur salle d'encan au No 16 de la rue de Chartres—vente sans limite ni réserve, de 800 caisses de bottes, souliers et brodequins, venant d'être reçus par steamers et chemins de fer, formant un beau stock, et un assortiment de chaussures de Philadelphie pour dames, demoiselles et enfants.

Par J. Déjan, jr. (vente régulière) au No 183 de la rue Gravier—des meubles, de pianos et de meubles de bureau.

Par G. Léaumont, au No 69 de la rue de Chartres—Bottes, souliers, chapeaux et habillements d'hiver.

Par H. Scott, au No 46 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, habillements, lingerie chapeaux, etc.

Par Hoffman, Marks & Co. à leur salle d'encan No 31 de la rue de Chartres, marchandises sèches et lingerie.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Tarpin, 93 Vieille-Levée

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES,
183........Rue des Remparts........183

Chaussures à l'encan.—MM. Louis Stern & Bros, encanteurs, vendront vendredi, 15 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle de la rue de Chartres No 16, sans aucune limite ou réserve, 800 caisses bottes, souliers et brodequins, provenant des meilleures manufactures du Nord, et fabriqués tout exprès pour ce marché. Les chaussures sont bien assorties et ont été choisies avec soin. Les marchands de la ville et de la campagne sont invités à assister à cette vente qui leur offrira sans doute de nombreuses chances de bénéfices. 2

THEATRES.

Ce soir, vendredi, 15 octobre.

ACADÉMIE DE MUSIQUE—Aileen Aroon or the Pride of Killarney.

THÉATRE DES VARIÉTÉS—Gentleman from Ireland.

LOTERIE.

☞ On trouvera désormais à la deuxième page l'annonce de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, numéros simples. 4

M. Fillmore à la Convention Commerciale de Louisville.

Cette convention s'est réunie le 12 du courant. Le trait le plus capital jusqu'ici est la présence de M. Millard Fillmore, qui a été à l'unanimité choisi pour président. Cet honneur était dû à un ancien président des Etats Unis, qu'on ne s'attendait guères à voir en cette affaire. A vrai dire, nous ignorons pourquoi M. Fillmore a tenu à reparaître dans le monde sur une scène pareille. La convention de Louisville ne peut avoir plus d'importance que celle de Memphis et de la Nouvelle-Orléans, et nous regardons ce terrain comme peu propre à mettre en relief une notabilité politique quelle qu'elle soit. On disait cependant que M. Fillmore a eu quelque intention à cet égard si nous en jugeons par le discours non préparé qu'il a prononcé avant de prendre place sur le fauteuil de la présidence. Au lieu de saisir cette occasion, puisqu'elle s'offrait à lui, de réaffirmer ses opinions contre la guerre dont les frais ne peuvent être un sujet de félicitation pour personne et dont le but avoué pouvait être obtenu par d'autres moyens, ce qui nous eut sauvé de cet esprit de centralité, de corruption et de radicalisme qui tue la république, M. Fillmore a dit au contraire que la guerre était finie avec ses événements logiques: avec un peu d'encouragement il eût dit légitimes et probablement c'est là sa pensée, car il continue ainsi: "Des questions ont été résolues, qui ne nous troubleront plus. J'ai une vénération pour la Constitution des Etats-Unis. Je crois que c'est la meilleure loi organique qui ait jamais été faite. Vous savez que, lorsque j'étais président, la loi sur les esclaves fugitifs fut votée. Je confesse franchement qu'elle était contraire à mes sentiments. Je l'examinai avec attention; je n'y trouvai pas de défaut constitutionnel et je la signai bien que je susse que cette signature était mon arrêt de mort politique, mais j'osais agir quand même. Il eut dû m'en coûter ma tête droit."

Voilà donc M. Fillmore qui paraît dans une convention où rien ne l'appelait forcément pour dire que la loi sur les esclaves fugitifs avait été votée et promulguée en opposition à ses sentiments. Et qui s'inquiétait de cela? Qui a fait un crime à M. Fillmore d'avoir rempli son devoir? Et pourquoi avance-t-il qu'il a signé la loi avec la conviction que cet acte était son arrêt de mort politique? Cela est faux, aussi faux que possible. M. Fillmore a signé le bill sur les esclaves fugitifs parce qu'il pensait rallier à lui les Etats du Sud pour l'élection présidentielle de 1856. Dans le voyage qu'il fit au Sud, M. Fillmore s'exprima, en plusieurs localités, à la Nlle-Orléans entre autres, comme un homme qui ne croyait pas s'être perdu en signant ce fameux bill. Au contraire, il s'en faisait honneur, et il fut évident pour tous ceux qui l'approchèrent à cette époque, que M. Fillmore comptait bien que le Sud lui saurait gré de cet acte en appuyant sa candidature. Ce que nous écrivons ici, c'est de l'histoire; et l'ex-président a mauvaise grâce de renier pour ainsi dire le passé en ce qui le concerne; de le renier surtout à propos d'une loi favorable aux propriétaires d'esclaves, bien qu'elle n'ait jamais été exécutée.

L'élection de M. Buchanan prouve, du reste, la fausseté de l'assertion de M. Fillmore. Ce dernier, remplaçant le général Taylor sur le siège de la présidence, eut beau faire et beau dire, il ne parvint jamais à faire croire à son dévouement pour le Sud. La conversion sincère de l'ex président knownothing en candidat démocrate ne fut acceptée de personne, et la défaite même de M. Fillmore dût le convaincre que sa signature, apposée sur le bill des esclaves fugitifs, avait été regardée comme un gage insuffisant de son orthodoxie sur la grande question du Sud. Il est très vrai qu'aujourd'hui les radicaux triomphants peuvent lui reprocher cet acte. Mais M. Fillmore en 1853 n'avait pas à craindre les radicaux, qui n'existaient pas. Il pouvait à craindre que les électeurs du Nord et du Sud qui venaient de voter pour M. Pierce contre le général Scott, et ces électeurs là étaient justement ceux dont M. Fillmore voulait gagner l'appui par un gage solennel. Il eût fallu donner d'autres garanties, des garanties que M. Fillmore eût bien données sans doute si l'occasion s'en fût présentée, mais l'occasion manqua, et M. Fillmore fut battu par le candidat démocrate. Ainsi, quand il signa le bill sur les esclaves fugitifs, M. Fillmore eut plutôt la crainte de ne pas faire assez pour capter la confiance de la démocratie, que la crainte de signer sa condamnation éternelle parce qu'il en faisait [illegible].

Nous sommes réellement fâché pour M. Fillmore qu'il soit venu à la convention de Louisville pour faire entendre un pareil aveu. Son honneur en souffrira.

On se demande aussi pourquoi M. Fillmore, lui qui se regarde comme mort politiquement, a jugé convenable de sortir de la tombe de Buffalo, pour venir dans une assemblée commerciale, faire une revue chagrine de ses actes officiels? N'est-il pas à craindre qu'on ne tire la conclusion qu'il est las de ne plus vivre et qu'il a une extrême envie de ressusciter au milieu des partis?

Quand il dit que la guerre est finie avec ses événements logiques et que des questions ont été résolues qui ne nous troubleront plus, n'est-ce pas comme s'il disait: ce qui est fait est fait, nous devons y acquiescer comme à une nécessité légitime? Alors que devient la Constitution que M. Fillmore vénère comme la meilleure loi organique qui ait jamais été faite? Pour quelle partie-t-il de cet instrument violé tant de fois pendant la guerre et que le gouvernement fédéral n'a cessé de violer depuis que la guerre est finie? C'est un langage singulier dans la bouche d'un homme qui déclare qu'il aimerait mieux se faire couper un bras que de faire une violence quelconque à la Constitution des Etats-Unis et qui affirme avoir signé une mauvaise loi par respect pour la Constitution même. M. Fillmore parle d'événements logiques, mais qu'il soit logique lui-même et qu'il nous dise s'il approuve les violences commises contre la Constitution par le Congrès.

Les connaissances commerciales de M. Fillmore ne faisaient nullement besoin à la Convention de Louisville, et le discours de M. Stevenson, gouverneur du Kentucky, suffisait comme discours introductif. M. Stevenson au moins s'occupe du monde actuel, du monde industriel, du monde commercial, mais il ne parle pas des événements logiques de la guerre ni de questions résolues à jamais. C'est un discours de circonstance rempli de tact et de bon goût où la politique n'occupe aucune place. M. Fillmore, qui a péroré après M. Stevenson, aurait dû imiter sa réserve; il aurait dû surtout ne pas rappeler un passé pour dire qu'il le regrettait, attendu que ce passé, dans son opinion, a été sa carrière politique, assertion complètement fausse comme nous l'avons démontré plus haut. On respectait M. Fillmore vaguement; on se rappelait avec satisfaction son respect pour la Constitution fédérale, sa modération et son esprit de tolérance; on lui savait gré principalement de l'opinion émise par lui sur l'inconstitutionalité de la guerre, mais son discours à Louisville, [illegible] M. Fillmore était devenu [illegible] pour l'honneur de sa carrière. On [illegible] pour lui qu'il [illegible] valeur de sa résurrection.

SECONDE JOURNÉE DE LA CONVENTION DE LOUISVILLE.—Dans cette seconde journée qui se compose de deux séances, une du matin et une de l'après-midi, la Convention s'est taillé beaucoup de besogne qu'elle ne pourra pas faire ou qu'elle fera mal. Nombre de comités ont été nommés et des rapports doivent être présentés sur toute espèce de sujets. Mais la Convention n'aura certainement pas le temps de les lire à supposer qu'on ait le temps de les écrire. En attendant nous n'avons à signaler que trois résolutions ayant un certain caractère de nouveauté. M. E. Brooks, de New York, a proposé l'établissement de trois lignes de steamers, dont deux entre les ports américains du Sud et les ports européens du Sud. Une d'elles portera le nom de ligne Méditerranéenne et Orientale, et fera le service des ports de Marseille et de Livourne. Ils devront être favorisés par le gouvernement Américain qui leur confiera le transport de la malle et leur accordera une subvention. Cette proposition a été parfaitement accueillie de la Convention.

Mr. Loth, de Cincinnati, a présenté une résolution blâmant le secrétaire du Trésor d'avoir vendu de l'or pour acheter ensuite des bons 5 20 avec les sommes provenant de ces ventes, ce qui est impolitique et au-dessous de la dignité du gouvernement qui constate ainsi lui-même que la circulation des Etats-Unis est dépréciée et qu'il le reconnaît. Mr. Loth a développé les idées que nous-même nous avons fait valoir, il y a quelques jours dans un de nos articles et, comme nous, il a émis l'idée que les droits de douane fussent payés partie en or et partie en papier de l'Etat, ce qui établirait bientôt une parité de valeur entre les deux circulations.

Immédiatement après, le général Walbridge, de New York, a proposé une résolution pour remercier le général Grant d'avoir donné au secrétaire des finances l'ordre de jeter sur le marché de New York quelques millions d'or pour empêcher l'extension de la crise monétaire.

Cette résolution n'a été évidemment présentée que pour faire pièce à la résolution antérieure de M. Loth, ce qui prouve que tous les Etats du Nord sont représentés à la convention de Louisville et que parmi les délégués il se trouve un certain nombre de radicaux. Dès lors, le Sud ne doit pas attendre beaucoup de faveurs de cette convention.

MAGASIN PITTORESQUE.—M. J. A. Jaquet, libraire, 139, rue Royale, nous a adressé la livraison de septembre du *Magasin Pittoresque* dont il est l'agent à la Nlle-Orléans. Nous le prions d'agréer nos remerciements.

☞ La lettre du Père Hyacinthe est un véritable événement, et ne peut manquer d'exercer une certaine influence sur les délibérations du Concile qui va se réunir à Rome. Quoi qu'il arrive, toutefois, les tirages de la Loterie d'Etat de la Louisiane n'en continueront pas moins à se faire chaque jour au bureau central, rue St Charles.

CHARBON.—M. John E. Smith, dont on trouvera l'annonce plus loin, a établi un dépôt de charbon au pied de la rue de l'Esplanade, en outre de celui qu'il a déjà au pied de la rue Calliope. M. Smith vend son charbon à prix réduit. Les familles et les détaillants feront bien de s'adresser à lui.

MARQUE POUR LE COTON.—Il n'est personne qui n'ait entendu parler du moyen inventé par Odell pour marquer le coton. Il est indispensable pour ceux qui tiennent des entrepôts, et bientôt il sera d'un usage général, car il permet de découvrir promptement les erreurs ou les confusions commises. M. Odell est né dans un Etat du Sud et a été pendant longtemps engagé dans les affaires d'expédition de coton. Le dépôt général des checks est à la Nouvelle-Orléans, mais bientôt des branches seront établies dans tous les Etats. Le check ne coûte pas plus de 25 cents et peut durer plusieurs années. On le vend rue Gravier, No. 184. On peut envoyer des ordres par lettres en les adressant à la boîte de la poste, No. 656. Voyez l'annonce.

Achetez les plumes d'or de la Nouvelle-Orléans, ce sont les meilleures et celles qui coûtent meilleur marché. Faites et réparées vis-à-vis la Poste, par Hill & Higgins.
13oct—4f

$55.—Une dame ne saurait faire une plus grande économie qu'en achetant une Machine à coudre de cinquante cinq piastres, de Grover & Baker. C'est une compagne aussi commode que gaie.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

☞ Il n'est pas étonnant que les honnêtes gens vous fassent l'éloge de la machine à coudre à points tordus de WILCOX & GIBBS; que les prêtres, les orateurs, les théologiens, les philosophes, etc., parlent de son influence sur les intérêts sociaux et sur la destinée de la femme. A vendre par M. S. Hedrick, 97 et 118 Canal ☞

LA POUDRE LABORÉ est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réussit là où tous les autres échouent, et par les merveilleuses cures qu'elle a produites, la Poudre Laboré est placée, depuis longtemps, au premier rang des médicaments indispensables dans les pays chauds.

A vendre dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.

Dépôt général chez A. Griffo, pharmacien, rue Royale, 285.

Il y a des gens qui courent après la fortune sans pouvoir jamais l'atteindre; d'autres à qui elle vient en dormant. C'est ce qui serait arrivé l'autre jour à un de nos amis qui a eu un moment entre les mains le billet qui a gagné $6,000 samedi dernier au tirage de la Loterie d'Etat de la Louisiane, et n'avait eu la malencontreuse idée de l'échanger contre un autre billet. Le 30 de ce mois Mr. C. T. Howard annonce un nouveau tirage avec lots de $30,000, $10,000, $6,000, &c., sans compter dix lots de mille piastres et plus de deux-cent-cinquante de $200 et de $100. Tous les tirages ont lieu en public et sont faits par des citoyens bien connus pour leur honorabilité personnelle.

$55.—C'est le prix, à New York, de la Machine à coudre de Grover & Baker qui se vend au No 182 de la rue du Canal. On ne paye ni assurance.

☞ La machine à coudre à pointe tordue de Willcox & Gibbs réalise les prodiges des fées: elle est si simple qu'un enfant de 5 ans peut s'en servir. A vendre par M. S. Hedrick, 97 & 118 rue du Canal. ☞

$55.—C'est le prix de la célèbre Machine à coudre de Grover & Baker qui a remporté les deux premiers prix à la troisième foire de l'Etat de la Louisiane et la croix de la Légion d'Honneur à la dernière Exposition de Paris.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

PROCLAMATION.

Voici la proclamation que le Président des Etats-Unis a fait publier pour désigner le jeudi 18 novembre, comme jour d'actions de grâces:

L'année qui vient de s'écouler n'a pas amené d'épidémie. La santé publique a été bonne dans tout le pays. Des récoltes abondantes ont récompensé le cultivateur. Le commerce et l'industrie ont surmonté [illegible]. Les mines et les forêts ont donné des produits abondants. La nation a crû en richesse et en force. La paix a régné, et ses bénédictions ont fortifié les intérêts du peuple dans toutes les parties de l'Union. L'harmonie et les relations fraternelles rétablies effacent les traces du conflit et des désaccords passés. Les fardeaux publics ont été allégés, et les ressources ont augmenté. La liberté civile et religieuse a été assurée à tous les habitants du pays, dont le sol n'est plus foulé que par des hommes libres. Il appartient à un peuple ainsi favorisé de remercier l'Auteur suprême dont découlent ces bienfaits, et de lui adresser des louanges et des actions de grâce, en implorant dévotement la continuation des miséricordes de Dieu.

En conséquence, moi, Ulysses S. Grant, Président des Etats-Unis, je recommande que le jeudi 18 novembre prochain soit observé comme jour d'actions de grâce, de louange et de prière au Dieu tout puissant, créateur et maître de l'univers; et

Je recommande de plus que le peuple de tous les Etats-Unis s'assemble en ce jour dans les lieux accoutumés de prières pour offrir ses hommages et ses prières au Père généreux de toute miséricorde, en lui demandant la continuation des bénédictions qu'il nous a accordées.

Fait à Washington, le 5 octobre 1869.

U. S. GRANT.

Par le Président,
HAMILTON FISH,
Secrétaire d'Etat.

LE PERE HYACINTHE.

Nous lisons dans la *Patrie* du 25 septembre:

Les sujets d'articles ne sont pas si nombreux qu'on ne s'occupe encore du père Hyacinthe.

"L'illustre orateur, dit la *Liberté*, nous paraît être l'Emile Ollivier du monde catholique. Sa lettre est le manifeste du centre-gauche religieux."

L'*Univers*, qui tout d'abord a traité le père de Turc à Maure, semble se radoucir aujourd'hui.

"Nous ne donnons pas ces extraits uniquement pour informer nos lecteurs; nous les donnons aussi pour provoquer chez le P. Hyacinthe de salutaires réflexions. [illegible]"

A ce propos, on assure que M. Sainte-Beuve et M. Renan ont adressé des lettres de félicitations au père Hyacinthe.

On dit aussi que le père se propose de prendre la parole dans une [illegible]

[illegible]

Affaire du sextuple assassinat.

Les détails suivants sont tirés du *Gaulois* du 25 septembre:

A mesure que les heures s'écoulent [illegible] se fait. Nous avons des renseignements précis sur tout ce qui s'est passé, et nous sommes en mesure de rectifier les nombreuses erreurs qui ont été commises.

Nous pouvons garantir la parfaite exactitude des faits que nous allons rapporter.

BARDOT, LE COCHER No. 9,108.

Il y a de tristes bonnes fortunes dans la profession de chercheur de nouvelles.

J'allais explorer, une fois encore, la plaine d'Aubervilliers; il faisait à peine jour.

Un cocher m'interpella:

—Eh! bourgeois, une bonne voiture, la victoria du crime!

Je m'arrêtai et je montai sur le siège afin de mieux causer. C'était une grande voiture pouvant contenir à la rigueur six personnes. Un cheval blanc, d'assez misérable apparence la tirait à pas près.

—Que m'avez-vous dit? demandai-je au cocher; c'est vous qui......

—C'est moi, oui monsieur.

—Eh bien, comment cela s'est-il passé?

—Voilà, monsieur. Imaginez-vous que c'était dimanche soir; il pouvait bien être onze heures; je descendais de la gare à vide et désireux de charger.

Voilà qu'un groupe de personnes, dont une femme très-forte, me fait signe d'arrêter; c'était devant la maison de M. Rigny (le maître de l'hôtel du Chemin de fer du Nord). Il y avait un jeune homme et cinq gamins. Le jeune homme fait monter la dame d'abord et les cinq enfants après elle; puis ensuite, il monte, le misérable, là, à côté de moi; sur le siège où vous êtes!

Au moment de faire monter la dame, il lui avait dit quelque chose que je n'ai pas entendu; puis quand il a été à côté de moi, il m'a dit: "Porte de Flandre."

Je m'en vais donc à la porte de Flandre; quand nous arrivons, il me dit: ce n'est pas ça, je me suis trompé.

Alors il me fait suivre une rue en biais qui commence à peu près aux fortifications, la rue Magenta, et qui finit route de Pantin, là où nous sommes, près de la gare des marchandises.

Tout à coup, il me touche le bras, je m'arrête au coin de la rue Davoust. Nous étions arrivés.

Le jeune homme saute du siège. Il va au marchepied et il fait descendre la dame, la petite fille et un des petits frères.

Il dit à moi et aux trois autres petits qui restent dans la voiture: attendez-moi.

Nous restons tous les quatre pendant qu'ils descendent la route de Pantin. Ils disparaissent bientôt dans une obscurité d'arbres.

Les petits attendaient bien patiemment, sans rien dire et sans se plaindre.

Une demi-heure après, peut être vingt minutes seulement, le jeune homme revient. Il fait descendre les trois petits—qui étaient les plus âgés de tous, la mère étant partie d'abord avec les deux plus jeunes. Il me met de l'argent dans la main, sans compter; il y avait à peine mon compte et il me dit: allez!

Là dessus, je suis parti, on n'entendait rien; aucun bruit.

—Et le cocher ajouta—était-ce avec l'intention de faire un mot sinistre ou n'était-ce qu'une naïveté?—une vraie nuit à passer en famille, quoi!

Le cocher se tut.

—Alors, lui dis-je, quand vous avez entendu parler du crime, vous avez été à la police?

—Non, me répondit-il; mais j'avais dit à un confrère la drôle de course que j'avais faite. Il a causé à son tour et alors j'ai été appelé chez le chef de police, qui m'a interrogé avec son commissaire.

Je fis causer Bardot, le cocher du 9108, et lui demandai des renseignements qui trouveront leur place plus loin.

Quant à la réalité de son récit j'ai acquis depuis, dans la journée, la certitude qu'il était d'une exactitude parfaite.

Le cocher du 9108 ne paraît pas fâché d'avoir joué un rôle dans cette horrible affaire; cela le pose.

GUSTAVE KINCKE.

J'ai réuni des renseignements de différents côtés sur la personne de Gustave Kincke, et j'ai trouvé comme on l'a écrit jusqu'à présent, que Kinck avait donné à l'hôtel le prénom de son père.

C'est un jeune homme de dix-neuf ans, qui paraît un peu plus que son âge. Sa taille est d'un mètre 62 à 64 centimètres; il est de corpulence moyenne, cheveux bruns, barbe châtain-mêlée et brune, le visage habituellement pâle.

Comme vêtement, Gustave Kincke portait un paletot, un pantalon et un gilet d'une étoffe à fond noir moucheté gris blanc. Un chapeau mou de couleur marron couvrait sa tête.

Il a l'accent allemand.

JEAN KINCKE.

Il en a à peine été question. C'est un homme d'un peu plus de quarante ans, d'une taille ordinaire, mais d'une forte constitution. Il a une apparence herculéenne.

Les cheveux, la barbe et la moustache sont châtains, le visage est rond et plein, le teint coloré. Ses mains sont fortes et larges; des mains de travailleur.

Son costume est à peu près de même étoffe que celui de son fils. Ajoutons seulement que quand on l'a vu—sans alors dire quand et comment il a été vu—il paraissait embarrassé dans ses vêtements qu'on aurait dit d'emprunt.

C'est lundi, le lendemain du crime, que Gustave et Jean Kincke ont été vus buvant ensemble chez un marchand de vins, appelé Brunel, établi boulevard Magenta, No 10u.

Comment se fait-il qu'ils n'ont pas alors été arrêtés? Quelques moments plus tard, on l'identité de la famille massacrée reconnue, les misérables étaient pris.

Redisons, en passant, justice au directeur de l'hôtel du Chemin de fer du Nord qui, dès qu'il eut appris qu'un crime avait été commis, s'empressa d'aller témoigner de ses soupçons à la police. M. Rigny, d'ailleurs, ancien greffier au tribunal de Paris, savait dans des circonstances semblables la valeur d'une minute gagnée.

LE CRIME.

En même temps que les renseignements se groupent, la scène du carnage devient de plus en plus claire, et on arrive à la quasi conviction qu'il a été commis par ces deux seuls hommes: le père et le fils.

Le père n'a jamais paru dans l'affaire; il est toujours demeuré caché au second plan. C'est le fils, c'est Gustave Kincke qui fait tout.

Une réconciliation avait été décidée entre les membres de la famille.

Rendez vous avait été pris à l'hôtel du Chemin de fer du Nord, pour 8 heures, dimanche soir.

Gustave Kincke, à 5 heures, achète une bêche et une pioche, mais il fait encore trop clair pour creuser la fosse, il donne les instruments à son père et celui-ci creuse pendant que le fils vient à Paris chercher les victimes.

Depuis plusieurs années Gustave Kincke n'avait pas vu—ceci est acquis d'une façon certaine—aucun des membres de la famille, si ce n'est son père. Voici du moins ce qui résulte de la déclaration du cocher Bardot et de quelques mots de conversation surpris par lui, entre Mme Kincke et Gustave.

De huit heures à onze heures, on dîne, on patiente, on erre aux alentours de la gare du Nord, à Paris. Un cocher d'omnibus de la gare les voit longtemps aller et revenir sur leurs pas.

C'est que la fosse n'est pas encore prête, que Jean Kincke a dit à son fils qu'il ne pourrait la commencer qu'à la nuit noire et qu'il lui faut bien deux heures pour achever ce sinistre ouvrage.

Gustave Kincke ne doit pas arriver avant que tout soit prêt.

Onze heures sonnent. On arrête le cocher du fiacre 9,108 et l'on part.

Arrivés à l'endroit fixé, Gustave exécute le plan arrêté d'avance.

Il emmène à son père les trois premières victimes et, tous deux, dans l'obscurité, ils font leur sinistre besogne, et comme il fait une nuit profonde et qu'ils ne savent pas d'une façon bien certaine la valeur des coups qu'ils portent, ils en donnent beaucoup, au hasard, ne sachant pas quel sera le bon, mais afin qu'il y en aura un bon pour chacun.

Gustave Kincke revient à la voiture; sa voix est calme et sa main ne tremble pas quand il paie le cocher et quand il appelle ses frères. La mère était moins sûr de lui, c'est pourquoi il n'a pas paru.

Une seconde fois, la scène se reproduit. Le crime est accompli.

Le reste de la nuit se passe à combler la fosse, à effacer autant que possible les vestiges du massacre, à refaire les sillons et atrocement remplis.

Et puis quand tout est fini, il va faire bientôt jour. C'est le moment de partir.

Pas encore; il ne faut partir que lorsque l'on sera sûr du résultat de l'affaire.

Ils restent plus tard.

Le paysan Langlois passe et voit deux hommes qui ont l'air de l'épier. Il trouve le lambeau d'étoffe, il trouve un cadavre. Les deux hommes l'épient toujours. Langlois se sauve, pour prévenir un agent de police, les deux hommes marchent derrière lui. Ils avaient pu le tuer alors! Mais il faisait trop jour et ils auraient été vus et pris peut-être.

Jusqu'à huit heures du matin, moment où le commissaire de police arrive, on les voit rôder aux environs des hommes qui découvrent le travail de leur nuit.

A ce moment, ils savent ce qu'ils voulaient savoir; ils sont découverts. Il est inutile de chercher à déguiser leur culpabilité; la fuite seule leur reste; ils se sauvent.

Ils vont à l'hôtel en moins d'une heure, changent de vêtements, et nous les retrouvons chez le marchand de vins du boulevard Magenta. Ils restent dans le quartier. Est-ce donc qu'ils voudraient partir par la gare du Nord ou par celle de l'Est?

LES RECHERCHES.

Les recherches sont actives, habiles et prudentes.

L'affaire, commencée par M. Lerouge, ne peut qu'être bien terminée par M. Claude; elle est dans la voie.

M. Van de Velde part pour Roubaix, mardi soir, comme nous l'avions dit.

M. Kreimp, employé principal de sûreté, part jeudi pour Colmar.

Des dépêches sont envoyées de tous côtés, les agents intelligents, mais d'un ordre plus modeste, sont lancés dans différentes directions qu'il est prudent de ne pas dévoiler.

Tous les fils ont été posés par M. Lerouge; le filet, en se refermant ne peut laisser échapper les criminels.

Revienne à qui voudra l'honneur, à condition que les coupables soient pris et surtout retrouvés vivants.

LES CAUSES.

Quelles ont pu être les causes de ce forfait épouvantable?

On en trouve plusieurs, mais il ne nous paraît guère possible d'en préciser aucune et ils ne peuvent céder autrement que par induction.

[illegible]

[illegible] sommes assez importantes revenant à sa famille. C'est afin de s'approprier cet argent qu'il aurait résolu de massacrer impitoyablement sa belle-mère, ses frères et sa sœur.

Mais encore une fois, il y a des choses supposées, et tant que les coupables ne seront pas entre les mains de la justice, il nous paraît impossible d'affirmer quoi que ce soit.

LA MORGUE.

Le dessin que nous donnons reproduit avec une effrayante exactitude la physionomie de la Morgue.

Malgré ce qu'il peut avoir d'horrible, nous n'hésitons pas à le publier, certains de satisfaire à la curiosité ardente avec laquelle la population parisienne s'est pressée inutilement aux abords de ce triste édifice.

La Morgue se compose de trois salles principales: la première pour les expositions publiques, la seconde pour les gardiens, la troisième pour les autopsies.

C'est cette dernière que représente notre dessin.

La salle des autopsies est longue et étroite; les murs sont nus, l'aspect général est d'une sécheresse et d'une froideur qui impressionnent vivement.

Des dalles de marbre sont placées dans la longueur, face à face. Au-dessus d'elles des robinets laissent écouler un filet d'eau. Des fenêtres qui s'ouvrent sur la Seine l'éclairent le jour, des becs de gaz le soir.

Quand nous sommes entrés dans ce funèbre monument, nous n'avons pu nous défendre d'une impression bien facile à comprendre.

Quatre personnes seules s'y trouvaient avec nous; parmi elles étaient M. le prince Demidoff, le chapeau sur la tête.

Les corps sont cachés par une sorte de couverole en toile cirée noire, quelque chose ressemblant aux tabliers dont les cochers recouvrent leurs jambes.

On découvre devant nous les cinq dalles et on place les couvercles entre chacune d'elles; ce sont des couvercles que notre dessin au trait n'a pu rendre d'une façon très claire et qui valaient une explication spéciale.

Les corps sont posés dans l'ordre indiqué ci-dessous.

C'est un spectacle affreux.

Quoique la plupart des coups aient été portés à la tête, la femme Kincke a trois blessures à la cuisse gauche; le sein gauche est lacéré; une blessure horrible allant de haut en bas, a frappé à elle seule les maxillaires, coupé la carotide et meurtri la clavicule!

D'après la forme des blessures—il y en a une centaine environ!—quatre instruments ont servi à commettre les crimes:

Un couteau, un poignard, un instrument contondant, un tranchet.

Les cadavres sont d'une grandeur au-dessus de la moyenne.

La femme Kincke a subi l'opération césarienne et il a été reconnu qu'elle portait dans ses entrailles un enfant de deux à six mois.

Le fils aîné a d'abord eu le cou mutilé, mais comme il devait respirer encore, on l'a étranglé. Son visage est calme; il a dû perdre vite connaissance, le malheureux!

Le second a la figure crispée par la souffrance; derrière l'oreille, il y a une blessure affreuse; c'est évidemment celui dont les cris sont parvenus à l'oreille du chef de gare.

La petite fille a été frappée sur les bras de sa mère; c'est elle qui aura reçu les premiers coups.

L'autopsie est entièrement terminée, et cependant l'ordre d'inhumer les cadavres n'est pas encore parvenu. On pense même que, dans l'espoir d'une arrestation prochaine des coupables, cette inhumation sera retardée quelque temps encore, afin de faire une confrontation entre les meurtriers et les victimes.

RECTIFICATIONS.

Il a été donné bien des renseignements inexacts sur l'emploi des dernières heures vécues par l'infortunée famille Kincke.

On a parlé d'une promenade faite au Raincy, de tentatives de location de vélocipède, de dîner fait au restaurant Dumesnil; on a prétendu même que M. Dumesnil avait reconnu les victimes à la Morgue. On a été enfin jusqu'à donner les numéros des billets de chemin de fer qui avaient été délivrés pour cette promenade.

Autant d'erreurs faciles à réfuter. Les renseignements que nous avons personnellement de Roubaix indiquent que la famille Kincke a quitté Roubaix dimanche, à 11 h. 26.

Après un arrêt d'un quart d'heure à Lille, elle a pris le train direct mixte qui arrive à Paris à 5 h. 50. C'est en sortant de la gare qu'elle s'est présentée à l'hôtel du Chemin de Fer du Nord.

Il est donc matériellement impossible que Mme Kincke ait été avec ses enfants au Raincy dans la journée du dimanche.

On a bien vu, cependant, ce jour-là, au Raincy, une famille dont le signalement a pu produire l'erreur à laquelle nous faisons allusion.

Cette famille se composait, en effet, ainsi que nous l'apprend notre ami de Beauvoir, qui revient du Raincy, d'une mère accompagnée de ses cinq enfants; mais ce que personne n'a dit, c'est que cette famille était accompagnée aussi d'une femme âgée, la grand'mère probablement.

Cette dernière particularité aurait pu faire éviter la confusion dans laquelle nos confrères sont tombés.

Quant au restaurateur Dumesnil, il n'a pas été à la Morgue et n'a pas été interrogé.

Rectifions encore ce qui a été dit au sujet des billets de chemin de fer délivrés, dimanche, pour le train de 7 h. 47 en destination de Pantin. On avait prétendu que dix billets avaient été distribués à la même personne. Cela est inexact. Douze billets seulement ont été délivrés, et à une seule personne.

Ce détail, d'ailleurs, importe peu, puisque ce n'est pas par le chemin de fer que la famille Kincke est venue à Pantin.

Une erreur de typographie s'est glissée dans notre numéro d'hier:

Nous avions dit que Gustave Kincke était âgé de 19 ans—On a imprimé 22.

Nous avions dit aussi qu'un boucher avait reconnu les victimes.

Cela était vrai et faux à la fois. Le boucher avait bien reconnu, mais il était gris. On l'a reconduit avec tous les égards dûs à sa position, et sa situation aussi tragique que celle où elle s'était manifestée.

Il faut constater que le public se passionne de plus en plus pour cette affaire, et que tout le monde, aujourd'hui, fait, plus ou moins, le métier d'agent de sûreté—en imagination, cela s'entend. Le crime ne pour nos plus d'inventer, pour les coupables, les supplices les plus terribles.

Un cocher me disait hier:

—Ah! mes chers amis, en voilà une affaire. C'est terrible, des hommes comme ça, on devrait pas les guillotiner,... c'est trop doux...

On devrait les attacher, tout nus, à un arbre, les enduire de miel et les laisser manger par les mouches!!!

Nouvelles d'Espagne.

Les deux correspondances suivantes donnent une agréable idée de la situation florissante dont l'Espagne est redevable aux événements révolutionnaires:

On écrit de Madrid, le 18 septembre:

Depuis l'émeute de la semaine dernière, la ville a été tranquille, quoique les chefs des bataillons de volontaires aient eu de vives discussions avec Rivero, auquel ils reprochent trop de rudesse dans ses rapports avec eux; plusieurs ont donné leur démission. L'intérêt s'est porté sur le séjour de Prim à Paris et sa réception par l'Empereur. Lorsque l'on craignait qu'elle n'eût pas lieu, les injures contre le chef de l'Empire débordaient dans la presse.

L'expédition contre Cuba devait être de 12,000 hommes, Caballero de Rodas en demandait 20,000. On dit aujourd'hui que l'on va faire une démonstration sur une plus grande échelle, et que l'on enverra 50,000 hommes. 8,000 volontaires, 1,500 chevaux et 80 canons rayés. Que tout ce qui peut être armé de la flotte partira sous le commandement de Topete. Que la Compagnie Lopez, d'Alicante, prépare des transports pour 40,000 hommes, et que la France ou l'Angleterre qui sont intéressées dans la question pour la conservation de leurs Antilles, aideront l'Espagne en lui fournissant l'argent.

Les amis et aides de camp de Prim publient qu'à son retour il fera alliance avec les républicains; les partisans du prince Alphonse disent que Prim va le proclamer roi et sera régent; qu'il s'entendra avec la reine Christine à ce sujet. Les journaux progressistes assurent qu'il [illegible] reine Christine [illegible] en qualité de duchesse de Riansarès. Les *Manifestations* sont déconcertés [illegible] affirme qu'à l'arrivée de Prim il se retirera d'une manière absolue dans la vie privée. [illegible] ce que feront Topete et Caballero de Rodas, [illegible] une flotte et quarante mille hommes, après la pacification de l'île. Ils sont ennemis personnels de Prim, [illegible] Une foule de conjectures sont répandues dans le public en [illegible] la dépopulation est sensible.

La question ouvrière de Barcelone est toujours pendante et grave. Le fabricant Puig y Llagosta, le même qui a attaqué Figuerola et donné lieu à la querelle de ce ministre et de Prim devant les Cortès, vient de publier une lettre terrible contre les mesures prises par l'ancien ministre des finances, et contre les vols et les malversations des douanes. Il accuse celles-ci d'être cause de l'état de la manufacture de Barcelone et de la ruine des fabricants, comme de la misère des ouvriers.

Le gouvernement a envoyé des commissaires pour faire une instruction [illegible]. Il est à la connaissance de tout le monde que la douane espagnole favorise la contrebande sur tous les points de frontière.

Il y a à Madrid des magasins qui font entrer toute espèce de marchandise moyennant une prime ou un abonnement aux employés [illegible] Les marchandises anglaises, les cotons surtout, ont été introduites en si grande quantité, que l'on assure qu'il y a suffisamment pour la consommation de plusieurs années, ce qui ruine la fabrication indigène.

Un crédit hypothécaire espagnol s'était établi dans la rue Recoletos, No. 15. On commence à n'en plus parler. Le gouverneur de cette banque, don Antonio Lopez y Lopez, a fait appel aux capitaux en même temps qu'aux emprunteurs. Les derniers se sont présentés en foule et ont été éconduits. Je n'ai pas entendu dire qu'il se soit présenté un seul souscripteur d'actions.

Les carlistes ont reçu l'ordre de se disperser [illegible]

On parle d'un voyage à l'étranger que va faire Serrano; il a donné congé de la maison qu'il avait louée dans le quartier Salamanca.

Topete, qui a refusé le grade de contre-amiral, est aujourd'hui le seul brigadier de la flotte, car il a fait disparaître ce grade par un décret qui a paru cette semaine, et tous les brigadiers ont été nommés contre-amiraux.

Dimanche 19, matin.

Les nouvelles de Barcelone sont mauvaises, ainsi que celles d'Andalousie. A Barcelone, une fabrique où le maître, ses parents et ses enfants travaillaient eux-mêmes à défaut d'ouvriers, a été envahie par les ouvriers en grève, saccagée, et les propriétaires maltraités. Des volontaires pour Cuba se sont battus. La garde civile, envoyée pour mettre le holà, a fait feu, et a tué un volontaire et blessé un passant.

En Andalousie, toutes les propriétés sont pillées.

Le député républicain don Carlos Rubio, de Séville, a été obligé de revenir à Madrid, après avoir vu piller toute sa récolte d'olives. Toutes les forêts vers la pointe de Gibraltar sont incendiées, dans ce moment-ci, sur une si grande étendue, que les villages voisins sont devenus inhabitables, parce qu'ils sont enveloppés d'un nuage de fumée et d'une pluie de cendres.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Arrivée de l'Impératrice Eugénie à Constantinople.

Réunions publiques à Paris. L'ordre n'a pas été troublé.

Nouvelles d'Espagne.

Combat sanglant à Valence.

Scène violente à Philadelphie.

Election de la Pennsylvanie et de l'Ohio.

Nouvelles du Paraguay.

Nouvelles Européennes.

Paris, 14 oct—Plusieurs grandes réunions ont eu lieu hier. L'ordre n'a pas été troublé.

Constantinople, 14 oct—L'impératrice Eugénie est arrivée.

Constantinople, 14 octobre—La réception faite à l'Impératrice a été d'une magnificence imposante.

Londres, 14 oct—Des nouvelles de Buenos Ayres annoncent que Lopez est encore au Paraguay avec 2,000 hommes et 20 pièces d'artillerie.

Madrid, 14 octobre—Les républicains de Valence proposent de capituler à certaines conditions. Le gouvernement demande qu'ils se rendent sans condition.

Une insurrection a éclaté à Beja. Plusieurs journaux républicains publiés dans les provinces ont été supprimés.

Les députés qui composent la minorité républicaine dans les Cortès n'ont pas paru à la Chambre. On dit que le gouvernement veut les arrêter.

Les députés de Porto Rico se sont présentés aujourd'hui.

Paris, 14 octobre—Les ministres, mandés par l'Empereur, se sont rendus à Compiègne pour y tenir conseil.

Nouvelles de Washington.

Washington, 14 oct—Belknap accepte le portefeuille de la guerre.

Des dépêches privées prétendent que l'élection de Parker est à peu près certaine.

Washington, 14 octobre—Le président du comité républicain de l'Ohio compte deux sénateurs et cinq représentants dans le comté d'Hamilton. On considère comme douteux qu'ils votent en faveur du 15ème amendement.

La Chambre des évêques de l'Eglise Episcopale a élu le Révérend Henry Niles Pierce évêque missionnaire de l'Arkansas et du Territoire Indien.

Nouvelles Diverses.

Philadelphie, 14 oct—Pendant que les juges chargés de dépouiller les retours étaient en séance, un officier du sherif s'est présenté pour leur servir un writ d'injonction à l'effet de leur interdire de compter les votes. Il est parvenu à pénétrer dans la salle, en se faisant passer pour l'un des juges.

Les juges ont opposé résistance et jeté l'officier à la porte. Celui-ci est revenu quelques instants après avec des forces, et suivi d'une foule nombreuse. Les portes ont été brisées et il a pu servir l'assignation. Il a ensuite ordonné l'arrestation des diverses personnes qui se trouvaient dans la salle. Le rapporteur de la presse associée a été frappé d'une façon révoltante par les officiers de police, et mis en état d'arrestation.

Les juges de retours sont maintenant à la cour attendant sa décision. Une grande agitation règne dans la rue Chesnut, au moment où nous écrivons.

Louisville, 14 oct—Jour d'actions de grâce—Pas de marché.

Nashville, 14 oct—Rien de nouveau relativement à l'élection du sénateur des Etats-Unis.

Memphis, 14 oct—Thomas Dickens accusé d'avoir jeté à la côte le Wade Bolton, il y a quelques mois, a été mis en liberté sous caution de $20,000.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 14 oct—Monté: Olive Branch à 7 P. M., Descendus: City of Alton à 9 P. M., et John A. Groesbeck à 8 A. M. La rivière baisse lentement.

Memphis, 14 octobre—Montés: Bismarck, Pauline Carroll, Forsyth pour St-Louis.—Descendu: Indiana.

Temps clair et agréable. Rivière stationnaire.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 14 oct, 6 P. M. Baromètre 29:85—Calme. Arrivages: goélette Isabella, 12 jours de Minatitlan, Saveway, chargement de cèdre, acajou et peaux, à Goldenbow & Kelley. Pas de départ.

Marchés Européens.

Paris, 14 octobre—L'encaisse métallique de la Banque de France a diminué de cinq millions et demi. Rentes 71 fr, 17 centimes.

Francfort, 14 octobre—Bons fermes.

Londres, 14 octobre—L'encaisse métallique de la Banque d'Angleterre a diminué de £357,000.

Liverpool, 14 octobre—Le marché a fermé avec une tendance à la hausse; Uplands 12 1/8, Orléans 12 1/4. Ventes 15,000 balles.

Le Havre, 14 octobre—Coton calme. Low Middling à livre 137.

Marchés Américains.

New-York, 14 octobre—Coton ferme à l'ouverture, et calme à la clôture du marché. Ventes 3200 balles à 26 1/2.

New York, 14 octobre—Gouvernements stationnaires, 5-20 de 1862; 120 1/2. Sécurités du Sud lourdes. Argent facile 5 à 7. Sterling languissant 109. Or 130 1/8 à 130 1/4. Actions sans changement.

Mobile, 14 oct—Coton calme; Middling 23 3/4 à 24. Arrivages, 328; Export. 1011.

Mobile, 14—Le capitaine Godfrey, propriétaire du Battle House, est mort aujourd'hui à midi.

Charleston, 14 oct—Coton actif et ferme. Ventes 1000 balles. Middling 25 à 25 1/4. Arrivages 1453 balles. Export. cabotage [illegible]

Savannah, 14 oct—Coton actif. Middling 25 1/4. Ventes 300 balles. Arrivages 2479. Exportations 3773.

Memphis, 14 oct—Coton plus ferme. Middling 24 à 24 1/4. Arrivages 1331 balles. Exportations 1123.

Baltimore, 14 octobre—Coton nominal. Middling 26.

St-Louis, 14 octobre—Whisky 1 15. Porc [illegible] $31 à $31 50. Bacon ferme. Epaules 17 3/8; plats-côtes 20 1/2. Graisse en tierçons 17 3/8 à 18, en frequins 20.

Cincinnati, 14 octobre—Farine et grains sans changement; ventes 135. Tabac $7 à $30. Mess porc $31. Graisse 17 1/2. [illegible] plats côtes 20 1/2. Plats 23. Beurre et fromage sans changement.

St-Louis, 14 octobre—Farine superfine 4 25 à 4 75. Blé No 2 printemps 93. Maïs 80 à 95. Avoine 44 à 53. Seigle 80 à 85. Whisky 1 15. Groceries calmes et sans changement. Porc $31 à $31 1/2. Viandes en grenier; Epaules 15 3/4; plats-côtes 19 1/2. Bacon; Epaules 17 3/4; plats-côtes 20 1/4 à 20 1/2. Graisse 17 3/4 à 18.

Dépêches d'hier soir.

Philadelphie, 14 octobre—Le "Press" dit que Geary a été nommé à 4,800 voix de majorité [illegible]

Le comité central républicain porte ce chiffre à 4,100 voix.

Le "Age" dit que la majorité de Geary [illegible] quelques centaines de voix [illegible]

Washington, 14 oct—1:30 P. M. [illegible]

Washington, 14—Des dépêches adressées au département de la guerre annoncent que l'amiral Farragut est très mal.

Memphis, 14 octobre—M. Engelbertch, de la maison Engelbertch et Dampon, a fait une chûte très grave. On désespère de sa vie.

Cincinnati, 14 octobre—L'évêque Purcell est parti pour Rome.

Samedi prochain aura lieu un meeting dont le but est de demander l'interdiction de la lecture de la bible dans les écoles publiques. Plusieurs gentlemen distingués prononceront des discours.

Frederick, Md., 14—Grant, Sherman, Robson et Creswell sont arrivés aujourd'hui. Ils viennent visiter la Foire.

Madrid, 14—Un combat sanglant a eu lieu à Valence; 250 hommes sont restés sur le terrain. Le chemin de fer a été coupé aux environs de la ville.

Les troupes sont retranchées; elles attendent des renforts pour livrer un dernier combat. Elles seront soutenues par une frégate qui est dans le port.

Cairo, 13—Descendus: Juliana et Continental—Montés: Commonwealth—Rivière stationnaire.

Passe du Sud-Ouest, 14—Baromètre 29:90. Brise E. N. E. légère—Pas d'arrivages.

Départs—Steamers Liberty et Clinton—Trois mâts Ledbergh.

CHRONIQUE LOCALE.

MEURTRE A COVINGTON.—Il y a deux ou trois semaines, nous avons dit quelques mots d'un assassinat commis dans la paroisse St Tammany; et nous désignions l'habitation de M. Duncan, située sur la rivière Tchefuncte, comme ayant été le théâtre du crime. Les renseignements que nous possédions étaient, d'ailleurs, trop incomplets et trop vagues pour être publiés.

Bien que la paroisse St Tammany soit fort peu éloignée de la Nouvelle-Orléans, le rapport, que nous publions aujourd'hui, [illegible] à nous parvenir.

Le meurtre a été commis à Covington, chef-lieu de la paroisse St-Tammany. La victime est un ouvrier du moulin à scie de M. Duncan, nommé Becker et polonais de naissance; le meurtrier est un individu du nom de Charles Bradley. Becker, nous dit-on, était un homme de 52 ans, d'humeur et d'allures fort paisibles. Quant à Bradley, il s'est acquis, par ses violences, la plus triste célébrité dans la paroisse St. Tammany.

L'enquête faite par le coroner a établi que Becker était mort des suites d'un coup violent que Charles Bradley lui a asséné sur la tête avec un manche de hache. En renvoyant devant la Cour Criminelle, de jugement, il n'en est pas question. On va jusqu'à dire que les autorités judiciaires de Covington n'osent pas poursuivre l'auteur du crime. En tous cas, la justice n'a pas eu son cours.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT.—L'affaire de l'avocat-général de l'Etat vs. l'auditeur d'Etat a été appelée, le 9 octobre, devant la Sixième Cour de District. On sait que M. Belden, avocat-général de l'Etat, réclame la somme de $125,000 pour les primes 5 pour cent que la loi lui alloue sur les taxes, dont la perception est faite par ses soins, et qu'il prétend avoir fait rentrer dans la caisse de l'Etat la somme de $2,500,000. L'auditeur Wickliffe soutient que M. Belden n'a pas collecté directement ou entièrement. La cour n'a pas encore rendu son jugement.

NOMINATION.—Le général Longstreet, surveyor du port de la Nouvelle Orléans, a nommé M. Albert Jay Smith, de *New York*, député surveyor.

RETOUR.—Le général Beauregard, président du Conseil d'administration de la compagnie du chemin de fer de Jackson, est arrivé à la Nouvelle-Orléans, mercredi dernier. Après avoir passé une partie de l'été en voyage, le général revient prendre possession du poste qu'il occupe si dignement, et dans lequel il s'est acquis de nouveaux titres à l'estime de ses concitoyens.

CHEMIN DE FER DE CHATTANOOGA.—On annonce l'arrivée à Mobile, d'une locomotive et de quatre chars, destinés au service du chemin de fer Chattanooga. La machine et les voitures ont été construites dans les ateliers les plus célèbres du Nord.

ACCIDENT.—Un gentleman, du nom de Bearcroft a été renversé de buggy, hier matin, dans la rue Carondelet. Les blessures de M. Bearcroft sont, nous dit-on, d'une gravité extrême.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Aujourd'hui, Vendredi, "Aileen Aroon" ou "the Pride of Killarney," pour le bénéfice de M. Dominick Murray. M. Murray jouera le rôle de Lanty O'Leary et Mlle Joséphine Fiddes, celui d'Aileen Aroon. M. W. Julian Gogewell fera ses débuts dans celui de Fred Delemere.

La salle sera comble, et les habitués de l'Académie feront fête à un artiste, dont le talent a rallié les sympathies générales.

THÉATRE ST-CHARLES.—MM. Charles Pope, directeur du Théatre St-Charles, P. Gleason, contrôleur, et Joseph Pope, sous-contrôleur, sont arrivés à la Nouvelle Orléans.

La troupe débutera lundi prochain dans "Ixion," opéra bouffe.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—La charmante comédie intitulée "Flies in the Web", représentée avec succès mercredi, pour la première fois, sur la scène des Variétés, a été redonnée hier soir. M. Brougham, qui en est l'auteur, y remplit avec un rare talent le rôle de *Cordon Foxglove*. L'excellent artiste est très bien secondé par M. Pateman, Mme Mack et Miss Olive.

CRIME PROBABLE.—Le corps d'un individu, de race blanche, et paraissant âgé d'une trentaine d'années, a été trouvé mercredi dernier, sur les bords du Mississippi, en face de l'habitation de M. Carlo Reggio, paroisse Plaquemines, à 23 milles environ de la Nouvelle-Orléans.

Les vêtements indiquent un homme d'une condition aisée. L'aspect du cadavre permet de supposer qu'il a séjourné dans l'eau plusieurs jours—six ou sept environ. Quelques contusions et diverses traces de coups sont de nature à faire penser que le défunt doit avoir eu à soutenir une longue lutte avant de tomber à l'eau, en résistant à des assaillants.

Le coroner Reggio, assisté du Dr. H. Fox de la paroisse Plaquemines, a procédé à une enquête, et le verdict du jury établit que le défunt inconnu a péri assassiné, qu'il a été jeté dans le fleuve après avoir eu à soutenir une lutte violente dont les traces que porte le cadavre sont la preuve manifeste.

Quelques semaines antérieurement, le cadavre d'une femme a été trouvé dans le Mississippi presque au même endroit. L'enquête du coroner a établi que la mort était le résultat d'un suicide ou d'un accident.

FAITS DIVERS.—Une femme de couleur, nommée Maria Washington, était assise auprès d'une cheminée; ses vêtements ont pris feu et en quelques instants la malheureuse a été enveloppée par les flammes. Appelés par ses cris, des voisins sont venus à son secours, et l'ont roulée dans une couverture, ce qui est le mieux à faire dans les accidents de ce genre.

—Un accident d'une autre nature et sur lequel nous appelons l'attention de ceux qui portent, d'ordinaire, sur eux des armes à feu, est arrivé jeudi matin. Un homme de couleur nommé Evans était occupé à charger son pistolet; l'arme est partie et la balle est allée frapper un jeune enfant de six ans. La blessure est grave, mais non mortelle.

—M. Buchan, domicilié rue St-Philippe, a été assailli mercredi soir sur la Levée, par plusieurs bandits qui, après l'avoir garrotté, lui ont enlevé une somme considérable qu'il portait sur lui.

—Un vol a été commis mercredi soir dans la maison de M. Cabill, rue Annonciation, entre St-André et Joséphine. Auteurs du méfait inconnus.

—On écrit de Perpignan au *Messager du Midi*:

"Une bande de carlistes, composée d'environ trois cents hommes, vient d'être arrêtée par les soldats français du 52e de ligne.

"Voici comment:

"Depuis quelque temps, des carlistes isolés passaient adroitement la frontière française du côté de Prats-de-Mollo et la Manère. Le gouvernement français, aidé de la police espagnole, avait beau faire le guet pour les arrêter au passage, ils évitaient fort bien, et les gendarmes et les douaniers.

"Il y a quelques jours, le gouvernement espagnol, averti de leur présence sur le territoire d'Espagne, envoya des troupes à leur rencontre; les deux partis se sont trouvés bientôt en présence et se sont attaqués vigoureusement. Plus nombreuses, les troupes du gouvernement ont poussé l'ennemi au delà de la frontière espagnole, et les carlistes se sont repliés sur le territoire français, toujours en combattant.

"Le maire et les habitants du village de la Manère, craignant pour eux-mêmes, ont réclamé du secours à Prats-de-Mollo. Deux compagnies sont parties de Perpignan pour aider celle de Prats-de-Mollo, et ces trois compagnies, suivies de chasseurs à cheval, sont allées au-devant des carlistes, qui se sont aussitôt rendus.

"Trois départs de ces carlistes ont déjà eu lieu. Lundi trente-six soldats et officiers ont été dirigés sur Metz. On les internera tous ainsi par petites troupes; on prétendait pourtant que tout était fini avec les carlistes!"

ANCIEN ET EFFICACE.
PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC.
LES CÉLÈBRES PILULES DU Dr C. McLANE, POUR LA MALADIE DE FOIE.
La plus grande découverte médicale du siècle. Des millions de malades en chantent les louanges. Toutes les familles et chacun devraient en avoir.
SOUFFREZ-VOUS MAINTENANT? Avez-vous mal de tête ou une douleur au dos? Avez-vous la constipation? Avez-vous des aigreurs? Avez-vous une mauvaise haleine? Avez-vous les mains et les pieds froids? Avez-vous la fièvre en frisson? Avez-vous des palpitations de cœur?
SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE. [illegible]
[illegible] FLEMING BROTHERS. On en vend dans le monde entier.

IL EST IMPORTANT DE CHASSER LES VERS avant qu'ils aient trop affaibli et irrité l'estomac, parce qu'on ne saurait prévoir où s'arrêteront leurs ravages. Ils ne se tiennent pas exclusivement dans l'estomac et dans les intestins, comme beaucoup de personnes le croient, car on en a trouvé dans le foie et dans la vessie, et ils y produisent des maladies graves, qui ne disparaissent qu'avec la cause. Ces conséquences dangereuses ne sont pas les seules: ils causent, en restant dans l'estomac, une sécrétion de mucosité qui est elle-même une source de maladies. Ils vivent et se multiplient dans cette matière dont ils produisent une accumulation; de là proviennent l'indigestion et d'autres maux de ce genre, qui deviennent de plus en plus violents jusqu'à ce qu'ils dégénèrent en affections chroniques incurables.
Il est donc du devoir des pères et mères de veiller sur la santé de leurs enfants et de se pourvoir de ce puissant remède, le Vermifuge de B. A. Fahnestock.
L'acheteur doit se tenir sur ses gardes, examiner chaque bouteille et ne pas s'en rapporter au simple nom de FAHNESTOCK. Il faut qu'il s'assure que les initiales B. A. précèdent le mot de Fahnestock.
1er oct—1m

TAPIS. TAPIS.
ELKIN & CO.,
168......RUE DU CANAL......168
(En face du Christ Church)
Appellent l'attention des acheteurs sur leurs TAPIS VELOURS, BRUXELLES, TROIS PLIS et INGRAIN, de nouveaux genres; sur leurs TOILES cirées de toutes largeurs, STORES à nouveaux dessins, CORNICHES, FLECHES et BANDES, DEVANTS de cheminées, NATTES et DESSOUS de table, ETOFFES à rideaux, GUIMPES &c., &c., Qu'ils offrent au plus BAS PRIX.
5 sept—1m VetC

REMERCIEMENTS.
Le président, les officiers et les membres de la Société Italienne del Tiro offrent leurs remerciements à M. B. Claverie pour ses attentions et sa généreuse hospitalité à l'occasion de la célébration du 12 octobre. Ils remercient également le jeune fils de M. Claverie de la couronne qu'il a présentée à la Compagnie, à l'Hôtel de ville. 15 oct—1

S∴ W∴ M∴
CONCLAVE IONIE NO. 11.
Initiation.
CE SOIR à 7½ heures précises, à la salle, rue St-Louis, coin Passage de la Bourse, Les candidats sont priés d'être ponctuels.
Par ordre du T. E. Chef. M. A. CALONGNE.
GABRIEL BARBIER, Scribe. 15 oct

Aux Marchands de Café!
TOUS les marchands de café des différents marchés de cette ville, sont invités à se réunir ce soir, 15 octobre, à 7 heures, à l'encoignure des rues Poydras et Dryades, chez M. John Wild pour traiter d'affaires très importantes. 15 oct—1

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans—Au coin des rues Canal et Camp, 15 octobre 1869.
AVIS est donné qu'une assemblée des porteurs de scrip de la Compagnie aura lieu, à ce bureau, le SAMEDI 20 novembre 1869, à 6 heures du soir, à l'effet d'amender la Charte.
Par ordre des Directeurs. J. W. HINCKS, Secrétaire.
15 oct—au 20nov

Demande.
ON demande, au No 74 de la rue du Camp, un JEUNE GARÇON de 14 à [illegible] qui ne craigne pas de travailler et qui parle le français et l'anglais. 15 oct—1f

MAGASIN DE TAPIS,
Au No 17 de la rue de Chartres.
VENTE EN GROS ET EN DETAIL.
NOUS recevons, en ce moment, par le CHRYSOLITE, arrivé de Liverpool et par les steamers de New York,
TAPIS—Velours, Axminster, de Moquette, Bruxelles, 3 plis, Ingrain de toutes qualités, Hollandaise, [illegible]
TOILE CIRÉE—Toutes largeurs, de 3 à 24 pieds, que nous coupons pour toutes les chambres, corridors etc.
TOILE DE MEUBLES—Emaillée de toutes couleurs et largeur.
NATTES Rouges, blanches à carreaux et fantaisie, de toutes largeurs et qualités etc.
STORES—Nouveaux modèles et genres, toutes grandeurs.
COUVERTURES de tables et de pianos—Brodées, velours, damas, etc.
DEVANTS—[illegible]
ETOFFES à RIDEAUX—Brocatelle, Cotelline, [illegible]
BAZIN A MEUBLES—Blanc et à raies, nouveau et joli.
ARTICLES DE TAPISSIER—[illegible]
A. BROUSSEAU & CO.
16oct—3m mer Ven PP

HILL & HIGGINS,
FABRICANTS DE
Plumes en or
DE BONS GENRES.
9......Rue Vieille-Levée......9
Nouvelle-Orléans, au premier. Réparation à 25 cents.
2oct—6m D Mar V

Bureau de la Compagnie de Chemin de fer de la ville de la Nlle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, 13 octobre 1869.
AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs de cette Compagnie, il a été déclaré un dividende de quatre piastres par action—dividende qui sera payé aux actionnaires à partir du 25 du courant, la Compagnie payant la taxe des Etats-Unis.
WM. P. SINNOTT, Secrétaire. 14 oct—10f

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer des rues Canal et Claiborne.
15 octobre 1869.
L'INTERET semi-annuel sur les BONDS hypothécaires de cette compagnie sera payé VENDREDI, 15 octobre, entre 9 heures A. M. et 3 heures P. M., sur présentation des coupons, à la banque de Pike Bro. & Co. agents fiscaux.
J. G. CAMPBELL, Trésorier. 14 oct—2f

Damejeannes. Damejeannes.
2000 DAMEJEANNES assorties de 1 gallon [illegible]
Récemment arrivées de Brême, à vendre par C. T. BUDDECKE & CO, au No 40 de la rue du Commerce. 14 oct—3

Fonds de Magasin de Vins et Liqueurs à vendre.
UN MAGASIN établi depuis longues années, connu pour l'importation de vins et liqueurs, situé dans le Second District, près des rues Canal et Levée. [illegible] S'adresser à O. VALETON, encanteur, No. 14 rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magasin. 14 oct—6f

SOCIEDAD
UNION ESPAÑOLA DE BENEFICENCIA MUTUA
Asamblea General Extraordinaria.
LOS MIEMBROS que componen esta Sociedad se reunirán en la Logia Perseverancia, esquina de San Claude y Dumaine, el Viernes 15 del corriente, a las [illegible] de la tarde, para tratar de varios asuntos.
Por orden del Presidente. RAMON BUELA, Secretario.
13 oct—3f

Collége St-Charles, Grand-Coteau,
Paroisse St-Landry, Le.
L'OUVERTURE des classes aura lieu le 25 octobre.
Un professeur du collège partira de la Nouvelle-Orléans, le mercredi 20 octobre, à bord de l'Annie Wagley. Il se chargera de tous les élèves qui lui seront confiés.
Pour plus ample information s'adresser à la Nouvelle-Orléans, au collège des Jésuites, rue Baronne, ou à l'agent du collège, W. D. Pourlain, rue Natchez, 36.
F. BENAUSSE, S. J. Président.
13 oct—2w

DEMANDE D'UN COMMIS.
UN commis vendeur, parlant l'allemand, le français et l'anglais, trouvera un emploi permanent en s'adressant au Jackson Dry Goods Store, encoignure Ste-Anne et Chartres.
Nouvelle-Orléans, 13 octobre 1869. 13 oct—3f

GEO. McGIBBON & CO.,
SUCCESSEURS DE
E. GIQUEL,
Geo. McGibbon, J. T. Allyn, Mme Giquel, E. R. Archinard, Théo. Dupont.
APPELLENT respectueusement l'attention de leurs amis et du public sur le transfert de leur magasin au No 161 de la rue du Canal, coin Bourbon, [illegible] moment, ouverture d'un grand stock de nouvelles marchandises qu'ils sont décidés à vendre à très bas prix.
Le fait qu'ils sont, depuis longtemps, dans ce genre de commerce, leur donne le droit à la confiance de leurs amis.
Les planteurs et les négociants commissionnaires sont avertis, d'une manière particulière, à venir examiner leur "Jobbing department", où ils rempliront leurs ordres avec exactitude.
10 oct—10,14,17

HOTELS, RESTAURANTS, CAFÉS

Hôtel St-Charles.
CET Hôtel a été peint et mis en parfait état dans le courant de l'été. Il sera ouvert LUNDI, 4 OCTOBRE 1869.
O. E. HALL. 3oct—2m

CHANGEMENT DE LOCAL.
Pension Française,
43......Rue Bourbon......43
Mme DENISE
A l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'elle vient de transférer sa pension de la rue Dumaine, au No 43 rue Bourbon (ancien local du Club Marchesseau), où elle s'efforcera, comme par le passé, de satisfaire ses pensionnaires.—Elle louera de belles chambres garnies, très saines, à des prix modérés.
Prix de pension, par semaine, $5 00.
Déjeuner à 8½ et 10 heures.
Dîner à 3, 4 et 5 heures. 3oct—3m

CAMPEMENT RESTAURANT.
74 Rue de Chartres.
AUGUSTE BROUÉ annonce à ses amis et au public, que depuis le 17 juillet, il a réduit ses prix:
Déjeuners (sans vin)......50 sous.
Dîners (avec vin)......75 sous.
Chambres garnies pour les voyageurs. [illegible] Table de 80 couverts pour repas de noces et parties privées. 17 sept—1m

Restaurant de Paris,
32 rue Bienville,
OSCAR LEUREY, Propriétaire.
PHILIPPE FORGET, Gérant.
Pension à la semaine et au mois. Chambres garnies, bien aérées, [illegible]

RESTAURANT COSMOPOLITE.
Rue ROYALE, No 11, entre les rues Canal et Douane.
Louis CHAPLAIN, Propriétaire.
On y trouvera tout ce que la saison donne de délicieux et toute espèce de vins de choix. [illegible]

Café du Lion d'Or.
[illegible] EUGENE [illegible] Rue de Chartres [illegible]

BISMARK [illegible]
[illegible] Restaurant à la carte.

REÇU de la Havane—Par le steamer "Bonfort"—un bel assortiment des
Meilleurs Cigares de la Havane.
Egalement, en magasin et à vendre, un beau lot d'Articles de Fumeurs.
FERNANDEZ & VILLA.
8 oct—1mPP Au coin des rues Royale et Douane.

Travailleurs Chinois.
NOUS sommes prêts à recevoir des ordres pour l'importation de travailleurs Chinois et avons nommé MM. JOHN WILLIAMS & SONS, de la Nouvelle-Orléans, nos agents. C'est avec eux que les marchés devront être conclus et c'est à eux qu'on devra s'adresser pour les conditions et des renseignements.
KOOPMANSCHAP & CO.
Nouvelle-Orléans, 12 octobre 1869.

A NOS PLANTEURS.
La seule source positive de fortune, au Sud, actuellement est la culture du sol. On ne pourra jamais arriver à cultiver la terre, sans une abondance de travailleurs auxquels on puisse compter. Avec des travailleurs, nous serons indépendants, aussi prospères que par le passé. Convaincus de cette vérité, désirant encourager et développer l'agriculture au Sud, nous avons accepté l'agence de MM. KOOPMANSCHAP & CO., qui s'établiront en Chine d'où ils se proposent d'expédier des travailleurs.
En acceptant cette position, nous espérons pouvoir aider les planteurs à se procurer de bons et fidèles travailleurs des campagnes de la Chine. Nous espérons que ces hommes ont d'excellente conduite et sont bien supérieurs à ceux des villes de Chine. Nous croyons que nos conditions seront acceptables.
Nous ne voulons avoir aucuns rapports avec les hommes qui ne viendront pas ici volontairement et avec plaisir.
Les travailleurs seront tenus, par contrats, de rester ici cinq ans. Nous croyons avoir atteint, sous tous les rapports, le but que nous proposent nos planteurs.
Il ne sera exigé d'argent que lors de la livraison des travailleurs.
14 oct—1an JOHN WILLIAMS & SONS.

Mr. G. J. LORD
ANNONCE à ses amis et au public qu'il vient d'arriver d'Europe avec l'intention d'ouvrir de nouveau un établissement pour l'éducation de la jeunesse. Il a pris, à cet effet, la vaste résidence de feu Mr. G. Boyer, rue Conti, entre les rues Dauphine et Bourgogne. La bâtisse est en voie de réparation et sera ouverte le MARDI 1er novembre. Mr. Lord espère y voir quelques-uns de ses vieux amis. 12oct—6t

Café de l'Opéra.
OUVERTURE SAMEDI, 16 OCTOBRE.
CET établissement fera son ouverture SAMEDI, 16 OCTOBRE.
Liqueurs de premier choix, Lager beer, soda.
14 oct—7 O. NORMANDIN.

Demande de Tapissiers et d'Ebénistes.
ON demande immédiatement de bons ouvriers Tapissiers et des Ebénistes. S'adresser au No 109 rue de Chartres, chez M. MIRAMON 15oct—3f

J. DE OORTE
TAILLEUR-MARCHAND,
ARRIVÉ récemment de Paris, annonce au public qu'il a ouvert un magasin au No 19 de la rue Royale, près Canal, en face du "Merchants' Exchange." Il invite ses amis et le public à venir examiner son stock qui se compose de Casimirs français et anglais, Soieries et Gilets de dessous en velours—Tous articles des plus fins et de dernier genre. [illegible] Les ordres seront promptement exécutés. Prix très modérés. 10 oct—au 10 nov

Articles pour Modistes,
MAISON
F. TUJAGUE,
14......RUE DE CHARTRES......14
Près Canal (au premier)
CETTE maison qui, au dire de sa nombreuse clientèle, [illegible] d'offrir, cette saison, pour son BON MARCHÉ des PRIX EN GROS un MAGNIFIQUE ASSORTIMENT de NOUVEAUTÉS D'AUTOMNE et D'HIVER. Elle invite à visiter ses genres en CHAPEAUX, PLUMES, RUBANS, VELOURS, BLONDES, etc. Aussi, des CHAPEAUX GARNIS pour le commerce de la campagne. 16oct—1m

Quinine. Quinine.
A VENDRE en douane et en magasin,
5000 ONCES QUININE de marques recherchées.
E. J. HART & Co.
Nos. 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.
En magasin et attendu,
OPIUM GOMME,
BLUE MASS,
BI-CARBE DE SOUDE.
A vendre en douane et en magasin par E. J. HART & Co.
1 oct Nos. 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

J. C. MULLER,
IMPORTATEUR DE CHAPEAUX DE PAILLE, de SOIERIES, de RUBANS, et d'articles de mode en général, au No. 58 1/2 de la rue de la Douane, Nlle-Orléans.
21sept—1m

Modes et Nouveautés.
E. L. E. BONNET,
No 5 rue de Chartres, au 1er,
Près rue du CANAL.
Vient de recevoir un assortiment complet de chapeaux pour dames et fillettes, rubans, fleurs, [illegible] velours, plumes, etc. etc., qu'il offre aux marchands de la ville et de la campagne, à des prix très modérés.
1sept—1m No 5, rue de Chartres.

Chiens de chasse à vendre.
M. FRANÇOIS BERTHO vient de recevoir de Philadelphie et de Cincinnati un lot de chiens, savoir: Pointers, Setters, Chiens à rats [illegible] Il les offre aux amateurs au plus bas prix du marché. [illegible] au No 39 rue du Quartier, entre les rues Chartres et Levée. 14oct—2m

CHIENNE PERDUE.
Perdue le 10 courant, vers cinq heures de l'après midi, une chienne [illegible] répondant au nom de Fanny. Une récompense libérale sera donnée à celui qui la ramènera à l'encoignure des rues Ursulines et Chartres, chez St-Amand & St-Cyr, ou à l'encoignure St-Philippe et Robertson. 13oct—3

$40—$45—$50,
Est le prix d'une Machine à coudre de WILSON,
AU No 178 DE LA RUE DU CANAL.
ELLE est sans rivale sous le rapport de la simplicité, de la durée et de la beauté.
Elle coûte vingt-cinq piastres de moins qu'aucune autre machine de premier ordre.
On demande des agents dans tout le Sud. S'adresser à E. W. INGLE, Glass Box 497, Nlle-Orléans
15 oct—3m

Bi-Sulfite de Chaux, de
BONNABEL.
CHAUX PURE POUR SUCRE ET SOUFRE EN ROULEAUX.
A vendre par
H. BONNABEL,
Au No 37 de la rue Peters, entre les rues Douane et Bienville. 16 sept—1m

DRAPS
ET CASIMIRS,
Au-dessous du prix coûtant,
TOUT LE STOCK DE
DRAPERIE
de l'ancienne maison
E. GIRARD & COUTEUX,
sera vendu cette saison bien au-dessous du prix d'importation.
J'appelle l'attention de tous les amateurs et acheteurs de
Draperie française
et les engage à venir voir par eux-mêmes la vérité de mon annonce.
C. COUTEUX,
1er oct—2m Encoignure Chartres et Douane

DENTISTES

Le Dr. J. S. Knapp,
CHIRURGIEN DENTISTE.
Au No. 15 de la rue Baronne, près Canal, étant, depuis plus de vingt ans, dentiste résident à la Nouvelle-Orléans, ses nombreux clients et ses confrères [illegible]
13 oct—au 13 nov

Le Docteur H. Laurence,
DENTISTE,
EST de retour à la Nouvelle-Orléans. Son cabinet est au No. 176 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.
5 oct—1m

LE DR. ALLEN,
(Dentiste.)
A transféré son cabinet au No 12 de la rue Dryades, la première maison au-dessus du coin de la rue du Canal, vis à vis du Mechanic's Institute. [illegible] Le Dr. Allen s'adresse spécialement à ses anciens clients et amis. 1er sept—2m

$20 Seulement 20.
LE DR. CHS. MERMILLOD a l'honneur de faire savoir à ses clients et au public en général que voulant faire participer tout le monde, pauvres et riches, au bénéfice des dents artificielles, il fait des dentiers en caoutchouc vulcanisé pour $20.
Toutes les opérations chirurgicales et mécaniques seront faites avec soin à des prix modérés. On le trouvera tous les jours de 8 à 4 heures, au cabinet du Dr. L. Dupetron, 66, rue Bienville, encoignure Royale. Extraction des dents sans douleur. 5 août—1an

Dr. MALONEY
DENTISTE,
No 203 rue St-André, près Magasin,
(Quatrième District).
ANNONCE à ses amis et au public qu'il pose des râteliers à $25. Il arrange les dents gâtées de telle sorte qu'elles deviennent saines et durent pendant longtemps. [illegible] LE PREMIER PRIX—une médaille en vermeil—pour le meilleur râtelier fait en Louisiane. Il [illegible] les vieux râteliers et garantit son travail. 14 mai—1an

Changement de domicile.
A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE,
[illegible] RUE DU CANAL [illegible]

Le Dr. CHARLES E. KELLS [illegible]
[illegible] de gaz hilarant ou protoxide d'azote. 24mars—PP

FABRIQUE DE CANDI.
Une des plus Grandes Fabriques du Sud est exploitée par
NORMAN & REISS,
121 & 123, rue de la Vieille-Levée, 121 & 123.
Ils y fabriquent constamment
Du Candi en gros et petits bâtons,
Toute espèce de Candis à la crème,
Toute espèce de Candis nougats,
Candis Star,
Candi amer, (Horehound)
Candi tressé,
Candi dur,
Popping Kisses américains,
Popping Kisses français,
Pâte de Jujube,
Toute espèce de Chocolats,
Gommes,
Bonbons fins.
Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX ornés et simples. GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.
Ils importent toutes sortes d'ARTICLES ETRANGERS, tels que
Boîtes de fantaisie,
Cupidons de toutes grandeurs,
Feuilles de pâte de gomme,
Feuilles or et argent,
Toute espèce de Roses,
Fleurs de tous genres,
Cornes d'abondance,
Sacs de fantaisie,
Papier dentelle, etc.
Qu'ils vendront aux plus bas prix du marché.
MACARONI.
Fabriqué journellement et garanti FRAIS, toute espèce de Pâtes, telles que—
Vermicelli, Macaroni, Spaghetti, Lasagnetti, Tagliarini.
EPICES.
Canelle moulue, Poivre moulu, Clous de Girofle moulus, Muscade moulue, Gingembre moulu.
EXTRAIT DE CAFÉ.
Ils fabriquent constamment le célèbre Extrait de Café, Café pur moulu, Café grillé.
Garantis FRAIS, ou la vente est nulle.
NORMAN & REISS.
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.
1er oct—PP

P. MALOCHÉE,
85......RUE DU CANAL......85
APPELLE L'ATTENTION des acheteurs, tant de la ville que de la campagne, sur le magnifique stock qu'il vient de déballer; et qu'il offre aux plus Bas Prix. On trouvera en tous temps chez lui un assortiment complet de
Faïences, Porcelaines, Verreries,
—ET—
Articles de Ménage,
Ainsi qu'un grand choix de GARNITURES de CHEMINÉES en PORCELAINE DECORÉE—SERVICES de TABLE de toutes sortes—SERVICES de LAVABO de tous prix—SERVICES à THÉ de différents genres—COUTEAUX de TABLE de la célèbre marque de "RODGERS"—CUILLÈRES et FOURCHETTES ARGENTÉES—POTS A EAU EN PLAQUÉ—LAMPES de tous les modèles—PENDULES FRANÇAISES et AMÉRICAINES—BOLS à PUNCH—CAVES à LIQUEURS—VERRE D'EAU—SERVICES de TOILETTE—&c., &c., &c.
Venez examiner le magasin No 85 rue du Canal et vous y trouverez tout ce que vous pouvez désirer en fait d'articles de ménage tant de luxe que d'utilité.
Les marchandises sont livrées à domicile dans toutes les parties de la ville.
Les emballages sont confiés à des emballeurs expérimentés.
Aucune peine ne sera épargnée pour donner pleine satisfaction à tous ceux qui honoreront de leur visite l'établissement de première classe de
P. Malochée,
No 85 Rue du Canal.
3 oct—6m—C

JAMES D. AUGUSTIN, Avocat et Not. Pub. JULIEN MICHEL, Avocat. EML. BURTHE, Not. Pub.
AUGUSTIN, MICHEL & BURTHE,
AVOCATS ET NOTAIRES,
Au No 11 de la rue Carondelet—Gallier's Court, Nlle-Orléans, Louisiane.
Ils exerceront également leurs professions dans toutes les paroisses de l'Etat. 3r sept—3m

Propriétés à louer ou à vendre.

A VENDRE.
A VENDRE pour cause de changement de domicile, L'INSTALLATION DU MAGASIN DE LIQUEURS situé à l'encoignure Chartres et Jefferson. Pour plus informations, s'adresser sur les lieux. 13 oct—6f

Jolie résidence à louer.
Une jolie maison à deux étages à louer rue de la Paix, entre Bourbon et Royale contenant 6 chambres, cuve, hydrant, etc., etc. S'adresser chez O. de FERIET, rue Royale. 12 oct—6f

A VENDRE.
La maison en bois, à étage, No 164 de la rue de l'Esplanade entre les rues Tremé et Marais, ayant, dans la bâtisse principale, deux salons, deux chambres, deux galeries fermées; dans la bâtisse du fond, six chambres; chambre servant de magasin, chambre à bain, serre, poulailler, gaz, hydrant, cuve et jardin. Le prix est bas et les conditions avantageuses.
S'adresser à H. M. ROBINSON,
12 oct—1m Nos 22 et 24 du Commercial Place.

Propriétés de valeur à vendre.
1o Quatre terrains avec les magasins en briques, à trois étages, qui s'y trouvent, situés dans l'îlot borné par la rue St-Pierre, le Passage d'Orléans, la rue Royale et le Passage de la Bourse et propres à des magasins ou à des résidences.
2o Une maison de résidence nouvellement réparée au coin des rues Kerlerec et Johnson, contenant 6 chambres, 1 cabinet et une galerie, avec jardin, basse-cour, etc.
Pour les conditions, s'adresser au notariat et bureau de droit, d'Augustin, Michel et Burthe, No 11, Carondelet, Gallier's Court. 10 oct—6

A Louer.
UN APPARTEMENT composé de deux belles chambres, cabinet et cuisine, rue Royale No 122, entre Toulouse et St-Louis. S'adresser sur les lieux. 10 oct—6f

A LOUER.
Le magasin No 261 de la rue Vieille-Levée, entre les rues Dumaine et St-Philippe. S'adresser à Chas. Bonnevat & Co., No 22 de la rue Carondelet. 10 oct—15f

A LOUER.
Le vaste édifice à quatre étages, avec WAREHOUSE à quatre étages dans la cour, situé au coin des rues Conti et Chartres. Possession en sera donnée le 1er octobre.
S'adresser au bureau de M. C. Dufour, No 84 rue Bienville. 10juillet—PP

A LOUER.
LE MAGASIN No 6 rue Vieille-Levée, à côté des BLUE STORES. S'adresser à J. AVET,
2sept—1s 124, rue Gravier.

A LOUER.
Le vaste magasin en briques, No 10 rue de la Douane, traversant jusqu'à la rue Crossman. Pour les conditions, s'adresser à P. J. Pavy & Co., No 61 rue Carondelet. 1er oct—1m

A LOUER.
Une belle maison rue d'Orléans, entre Dauphine et Bourgogne, avec cuisine haute, grande cour, jardin et citerne faisant face à la rue St-Pierre. S'adresser à H. L. FRISE,
24 sept No 66 rue Toulouse.

A VENDRE.
450 LOTS DE TERRE dans le Troisième District de cette ville, compris entre les Champs-Elysées, les terres appartenant aux Religieuses des Ursulines, les terres de Gentilly [illegible] Chattanooga, sont de grande valeur. [illegible]
Egalement à vendre—900 acres de terre dans la Paroisse St-Bernard. S'adresser à M. Joseph Rodrigues, rue Delord, No 19 sept—1m

A Louer.
UNE jolie maison à étage, située rue Dumaine No 180, entre les rues Tonti et Rocheblave, contenant huit chambres avec vestibule, etc., cuisine haute, cuve, puits [illegible] Possession le 1er novembre.—Aussi, la bâtisse en briques à trois étages, située rue du Bassin, No 129, entre les rues Poydras et Perdido, convenable pour une pension, et ayant vingt et une chambres, cuve, water-works, etc.
Pour les conditions, s'adresser à M. N. Fréchou, No 270, rue Poydras, entre Bassin et Franklin. 1er oct—1m

Charbon! Charbon! Charbon!
JAS. M. PETERSON,
Marchand de Charbon, No 164 de la rue Gravier,
Dépôt No 39 de la rue Dauphine.
Les familles, les bateaux à vapeur, les presses à coton et les planteurs sont approvisionnés [illegible] central, ou par chargements de bateaux [illegible] 29 sept—2m

JOHN E. SMITH,
MARCHAND DE CHARBON
(Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais).
Bureau, coin Commerce et Gravier—Dépôt de Charbon, au pied de la rue Calliope, et de la rue de l'Esplanade, Nlle-Orléans, Le. [illegible]
[illegible]
Bureaux: No 10 de la rue Carondelet.—Dépôts, sur la Levée, au ferry du Troisième District, et au coin des rues Louisa et Levée. On reçoit les ordres aux deux endroits. 3août—6m

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane
POUR LE 14 OCTOBRE—CLASSE [illegible]

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
3	63	71	9	28	10	73	42	67	68	41	11	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie.
C. T. HOWARD, Président,
Rue St-Charles, encoignure Union, Nlle-Orléans,
En témoignage, nous apposons notre signature, Nouvelle-Orléans, Louisiane,
ce 14 octobre 1869.
ADAM GIFFEN,
JOHN L. LEWIS,
F. F. WILDER,
Commissaires.
☞ Méfiez-vous des fausses Loteries. ☞

A tous ceux que cela peut concerner.
LES soussignés, résidant en cette ville, agents et propriétaires de manufactures d'huile de graine de coton, appellent l'attention du public en général sur le fait, que les sacs dont ils se servent pour le transport de la graine de coton, ne sont pas à vendre. [illegible]
Toutes marchandises ou toutes autres produits que la graine de coton, trouvés dans nos sacs, [illegible] seront responsables de la valeur des sacs et de tous dommages que la loi peut allouer.
Les trafiquants et marchands de sacs ainsi que les magasins d'échange (Junk Stores) sont particulièrement avertis de ne faire aucun trafic de nos sacs. Tous sacs trouvés ailleurs que chez leurs propriétaires ou entre les mains des personnes auxquelles ils auraient été consignés, seront saisis, et les personnes entre les mains desquelles ils seront trouvés seront poursuivies selon toute la rigueur de la loi.
A. A. MAGINNIS, J. ALDIGE, A. B. SEELYE, S. MARX, S. G. FAIRCHILD, S. F. POWER.
A. A. MAGINNIS—A. A. M.; Baltimore Oil Manf. Co.; S. MARX; A. A. M.; BRADBURY & CO; J. ALDIGE; Bienville Works; Bienville Factory; Samuel G. Fairchild; U. O. Co.; A. T. Kennett & Co.; N. Y. O. Co.; M. H. S.; A. T. KENNETT & Co.—M. H. Shepard; S. F. POWER; S. F. Power, Agt N. O.; W. M. & Co.; A. B. SEELYE; [illegible]
Nlle-Orléans [illegible] 1869. 16 oct—12t.

Julius Loeffler,
(Successeur de CHAS LOEFFLER)
POSEUR DE TUYAUX DE GAZ,
et Fabricant
D'Installations de Gaz, etc.—Dépôt de la manufacture de Tucker.
Candélabres, etc. en fer fondu.
No [illegible], rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse
25 août—1an Nouvelle-Orléans

MAGASIN DE MODES
—De—
MADAME WASHINGTON,
Au No 197 de la rue du Canal, entre Bourgogne et Rampart, Nlle-Orléans.
ON y trouvera [illegible] 29 sept—1m

St-Amand & St-Cyr,
ANNONCENT respectueusement à leurs clients et au public en général, qu'ils ont transféré leur magasin à l'encoignure des rues Chartres et Ursulines.
1er oct—1m

Aux Cent Mille Paletots
MICHEL LION,
197, 199, 201...Rue Vieille-Levée...197, 199, 201
(En face du Marché à la Viande, sud-Est)
Magasins d'Habillements, Chapeaux, Linge de dessous et Malles, pour hommes, jeunes gens et enfants.
M. MICHEL LION a l'honneur d'informer ses nombreux clients et le public en général, qu'il vient d'agrandir et d'améliorer ses magasins [illegible]
Un coupeur de premier ordre est spécialement chargé de la coupe des vêtements faits sur mesure.
MICHEL LION,
AUX CENT MILLE PALETOTS
197, 199 et 201 rue Vieille-Levée.
9oct—1m

UN AUTRE GRAND TRIOMPHE
Pour la Machine à Coudre de
Grover & Baker,
Les deux premiers prix à la troisième Grande Foire de l'Etat de la Louisiane.
Bureau et salle de vente, pour les Etats du Sud au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Louisiane.
7 avril—1m PP

Mme AMELIE BOURGEOIS.
Premier Prix du Conservatoire de Paris
PREMIÈRE CHANTEUSE des Théâtres de Paris, des Théâtres de Bruxelles, de Marseille, de la Haye et de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur d'informer [illegible] LEÇONS DE SOLFÈGE, DE CHANT ET D'ACCOMPAGNEMENT.
S'adresser rue d'Orléans, No 106 entre Bourgogne et Rampart, au premier. 3m

Mlle Octavie Labranche
ANNONCE respectueusement au public qu'elle ouvrira un
PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES,
le 1er octobre, au No 164 de la rue du Camp
3oct—5m

DEMANDE DE PLACE.
UN PHARMACIEN, de la Faculté de Montpellier, désirerait trouver une place dans la campagne ou dans quelque paroisse de la Louisiane. [illegible] S'adresser chez M. LAURENT, pharmacien, rue Bienville No 1, Marseille. 1sept—1m

Guérison Radicale.
LE soussigné possède le moyen de guérir la dyssenterie, même chronique, [illegible] Consultations, de 1 heure à 5 heures; pour les indigents, gratis.
J. FALOUS
7oct—1m

TRANSFERT DE MAGASIN.
P. MALOCHÉE a transféré son Magasin de Vaisselle, de Verrerie et de Poterie, de l'angle des rues Conti et Chartres au No 85 de la rue DU CANAL. 10 sept—1m

G. L. FEVRE,
148......RUE ROYALE......148
IMPORTATEUR DE
VEAUX VERNIS, cirés, mégissés; Marroquins à l'huile et lustrés; Chèvres, Doublures. Articles de fantaisie pour Chausseurs de Dames. Assortiment complet d'Outils de Cordonniers, Tiges de Bottes et Bottines.
ELASTIQUE TERRY
Cuir à Harnais, Semelle de Cincinnati et New York, Peaux de Crocodile en peaux.
Les ordres de la campagne sont remplis avec [illegible] PP

La plus ancienne maison en cette ville renommée pour ses produits.
P. MALLARD,
Enc. Royale et Bienville,
APPELLE sur son assortiment l'attention de sa nombreuse clientèle et du public en général à l'occasion de l'ouverture de la saison. Il possède le plus beau stock de meubles de tous genres, sortant de ses manufactures et d'importation directe, ainsi que MIROIRS, ARTICLES DE TAPISSERIE, ETOFFES à MEUBLES, RIDEAUX DE BOBINETS et NOTTINGHAM, STORES CORNICHES PASSEMENTERIES [illegible] BRONZES, PENDULES, PORCELAINES, CRISTAUX, FANTAISIES, reçus par chaque steamer. Toute espèce de meubles exécutés sur dessins au goût des acheteurs. Une attention particulière est donnée aux ordres de la campagne qui seront exécutés avec promptitude et à des prix modérés.
10 sept—2m

LE Dr. JULES HOMBERGER,
Ancien chef de Clinique du Dr. Sichel, à Paris.
OCULISTE.
140......RUE DU CANAL......140
Consultations de 11 à 2 heures
1er octobre—1an

Dr. Joaquin R. Roldan,
DE L'UNIVERSITÉ DE LA HAVANE ET ÉLÈVE LIBRE DE LA FACULTÉ DE PARIS.
Spécialités:
MALADIES de femmes et d'enfants, affections de poitrine et du foie, affections humorales et syphilitiques [illegible]
Heures de consultation [illegible] chez lui, rue de Chartres [illegible] et Dumaine.
1sept—1m PP

F. GONTHIER,
—a transporté son—
ETABLISSEMENT DE TAILLEUR
—AU No—
143......de la rue Gravier......143
[illegible] les commandes à des prix réduits. 22 avril—6m

De la viande fraiche, en tout temps! en mer, dans le camp et en marche.
Viande de Bœuf, de Stabler, dans des boîtes en ferblanc, et sans os.
GARANTIES POUR TOUS LES CLIMATS.
L'EXPÉRIENCE a prouvé la bonté de cette viande qu'on offre au public comme la meilleure remplaçante de la viande fraîche du marché [illegible]
A. C. PIERPONT & CO.
Marchands de groceries en gros.
—Et—
Receveurs de provisions,
No 1[illegible] de la rue Nlle-Levée,
mai—6m Nlle-Orléans—Agents.